

**MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 27 NOVEMBRE 2023 À 18 H 30
SALLE MUNICIPALE – 281 DESJARDINS
ORDRE DU JOUR**

- 1. Constatation de l’avis de convocation**
 - 2. Ouverture de la séance extraordinaire**
 - 3. Adoption de l’ordre du jour**
 - 4. Adoption du budget 2024**
 - 5. Période de questions**
 - 6. Levée de la séance extraordinaire**
-

PROCÈS-VERBAL

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Plaisance, tenue le 27 novembre 2023 à 18 h 30 à la Salle municipale et à laquelle sont présents : Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers :

Thierry Dansereau	Monique Malo	
Daphné Rodgers	Miguel Dicaire	Ann-Marielle Tinkler

Absences motivées : Nil Béland

Formant quorum sous la présidence du Maire, Monsieur Christian Pilon.

Monsieur Pierre Villeneuve, Directeur général et greffier-trésorier est aussi présent.

CONSTATATION DE L’AVIS DE CONVOCATION

Le Directeur général et greffier-trésorier, Monsieur Pierre Villeneuve, constate que l’avis de convocation a été remis à tous les membres du conseil municipal, tel que requis par les dispositions du Code municipal (art.#153,C.M.).

1.

Ouverture de la séance

Monsieur le Maire, Christian Pilon souhaite la bienvenue aux membres présents.

2.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2023-11-230

Adoption de l’ordre du jour

Il est proposé par Madame la conseillère Monique Malo

QUE ce conseil adopte l’ordre du jour tel que présenté.

Note : Monsieur Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseiller(ère)s présent(e)s.

3.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2023-11-231

Adoption du budget 2024

ATTENDU que les prévisions budgétaires pour l'année financière débutant le 1^{er} janvier 2024 s'établissent comme suit, à savoir :

ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

	2024 budget
REVENUS	
Taxes	1 612 366\$
Païement tenant lieux de taxes	62 380\$
Transferts	324 199\$
Services rendus	38 080\$
Imposition de droits	49 000\$
Amendes et pénalités	2 000\$
Autres revenus	19 500\$
Intérêts	<u>13 000\$</u>
	<u>2 120 525\$</u>
DÉPENSES	
Administration générale	523 065\$
Sécurité publique	229 802\$
Transport	459 751\$
Hygiène du milieu	366 095\$
Santé et bien-être	2 500\$
Aménagement, urbanisme et développement	101 667\$
Loisirs et culture	227 715\$
Frais de financement	<u>74 495\$</u>
	<u>1 985 090\$</u>
<u>SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE</u>	135 435\$
Remboursement de la dette	181 335\$
Transfert à l'activité d'investissement	17 300\$
Appropriation de surplus	50 000\$
Affectation fonds réservé	<u>13 200\$</u>
Solde des fonds à la fin de l'exercice	<u><u>0\$</u></u>

Il est proposé par Monsieur le conseiller Thierry Dansereau

QUE le conseil adopte le budget 2024 et l'état des activités d'investissement.

Note : Monsieur Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseiller(ère)s présent(e)s.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Début : 18 h 36

Fin : 18 h 47

5.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2023-11-232

Levée de la séance spéciale 18 h 48

Il est proposé par Madame la conseillère Ann-Marielle Tinkler

QUE la séance spéciale soit et est levée.

Note : Monsieur Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseiller(ère)s présent(e)s.

Christian Pilon
Maire

Pierre Villeneuve
Directeur général et greffier-trésorier